

L'Echo Remaudiérois

WWW.LAREMAUDIERE.FR/

Juillet-Août 2025

Le magazine municipal d'informations de la Remaudière - n°55

LES JEUX SPORTIFS

le 30 août 2025
organisés par le CME

→ voir au dos du magazine

Belles Vacances

**ZOOM SUR LES
PROJETS
2025**

voir pages 4 et 5



la Remaudière
les Racines du Passé
le Vent de l'Avenir

INFORMATIONS
MUNICIPALES

Le Conseil Municipal... p 6

ACTU SOCIALES

Personnes fragiles... p 9

QUESTION DU MOIS

Conserver ses papiers... p 12

3 ÉDITO → le mot de l'équipe et les dernières annonces municipales utiles

4 INFORMATIONS → les nouvelles importantes qui concernent ma Commune

9 ACTUS SOCIALES → Quelles directions choisir parmi les mesures récentes ?

10 ENFANCE-JEUNESSE → on vous parle des plus jeunes et des ados

11 ACTUALITÉS → tout ce qu'il y a à connaître près de chez vous !

12 QUESTIONS DU MOIS → focus sur une personne, sur un service particulier

13 VIE DES ASSOCIATIONS → les expositions, les spectacles et animations...

14 CCSL → les annonces du mois publiées par l'Intercommunalité de Sèvre & Loire



MAIRIE DE LA REMAUDIÈRE

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE

02 40 33 72 30

www.laremaudiere.fr

secretariat@laremaudiere.fr

f laremaudiereofficielle

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h-12h30 / 15h-19h

Mercredi & jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h



BIBLIOTHÈQUE

Au fil des mots...

Horaires d'ouverture

Mercredi : **fermé en été**

Vendredi : **16h à 18h**

Dimanche : **10h à 12h**



1 place de l'Église | Contact : 06 87 40 46 83
bibliotheques@cc-sevreloire.fr

DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 du mois en cours pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin suivant.

Merci d'envoyer vos articles à : communication@laremaudiere.fr

Bulletin municipal N° 55 : été 2025

Création graphique : AZcommunication.fr

Responsable publication : Mme Anne CHOBLET

Directrice communication : Mme Carine GUINEHUT

Impression : Graphicom®

Tirage : 550 exemplaires

Imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes nés **EN JUILLET/AOÛT 2009** doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents.

En cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal.



AGENDA

- Mardi 8 juillet** : permanence STGS
- Jeudi 10 juillet** : conseil municipal
- Samedi 30 août** : jeux sportifs organisés par le CME
- Samedi 30 août** : soirée moules-frites organisée par le bar entr'amis

INFOS BRÈVES

PERMANENCE STGS (gestion eau potable)

Une permanence STGS se déroulera en Mairie le 8 juillet de 9h à 12h30, suite à la facturation de juin.

Si vous avez une question ou des remarques au sujet de votre facture, n'hésitez pas à venir rencontrer l'intervenante.



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

N'OUBLIEZ PAS !

L'été est enfin là !

Apportant avec lui son cortège de lumières dorées, de journées longues et chaudes et ce besoin presque instinctif de lever le pied.

C'est la saison du repos, du lâcher-prise, des retrouvailles familiales ou des échappées solitaires vers la mer, la montagne ou la campagne.

Les vacances, qu'elles soient lointaines ou passées à domicile, nous offrent un précieux moment de respiration.

Mais cet été, le repos se conjuguera aussi avec ferveur, rythme et compétition car à la fin de cette période estivale, s'invite un événement communal : les jeux sportifs, organisés par les élus du CME.

Bel été à tous et que le souffle des vacances et de l'esprit sportif vous accompagne !



NE PAS OUBLIER !

- Collecte des déchets le mardi 15 juillet (férié le 14), le lundi 28 juillet, et les lundis 11 et 25 août.
- Collecte de sang (prendre RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr) de 16h à 19h30 :
 - le vendredi 8 août à St Julien de Concelles (salle de la Quintaine)
 - le vendredi 22 août à Divatte sur Loire (salle de la Chapelaine)
 - le mercredi 27 et le vendredi 29 août à Mouzillon (salle Raphaël Hardy)

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES*

» Marceau DUTOIS - 168, L'Enaudière - Né le 18 mai



DÉCÈS

» Mme LETOURNEUX veuve MERLAUD Colette - le 5 juin 2025 - 75 ans (auparavant 27, rue Olivier de Clisson)

* soumis à autorisation de parution



URBANISME

Demandes de déclarations préalables :

- » M.DURAND Rémy - 60, La Petite Giraudière - Pose de panneaux photovoltaïques
- » M.GUILBAUD Clément - 2, impasse Dionysos- Extension de maison d'habitation

Permis de construire :

- » Mme ADER Héloïse - La Branlottière - Changement de destination grange en maison d'habitation

ZOOM SUR LES PROJETS 2025

■ Rénovation et aménagement de la salle Ripoché pour une future mise à disposition aux associations, aux entreprises et aux habitants

Probable début de travaux à l'automne. Voici un plan non contractuel de cette future salle :



■ Projet d'aménagement du site de la salle multiculturelle

La déconstruction de la salle, motivée par le résultat de nombreuses études et actée par le conseil municipal à l'unanimité le 07/02/2023, va permettre à la commune de disposer d'un espace conséquent pouvant produire du logement. La construction de bâtiments résidentiels est le principal objectif de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancée par la commune.

Cet A.M.I. a été ouvert par la mairie, en partenariat avec la CCSL, avec deux phases :

- **La phase candidature**, avec une date limite fixée au 11 avril, a permis de retenir 3 porteurs de projets, VIABILIS, VALOR et VIVAPROM avec 3 visions différentes du site. Il peut y avoir des lots à bâtir, de la maison individuelle ou du collectif ou un mélange des trois options.
- **La phase d'offre actuellement en cours** offre aux 3 candidats retenus la possibilité d'établir un dossier à déposer pour le 4 juillet. Les offres seront ensuite analysées sur la base de plusieurs critères, avec une audition prévue le 11 juillet. Le choix du porteur retenu se fera suite à cette étape. Une délibération en conseil municipal actera la décision.

■ Création d'un théâtre de verdure dans la coulée verte

Nous venons de valider le devis ENEDIS pour l'enfouissement de la ligne à haute tension qui était le point de départ nécessaire à la réalisation du projet. Un délai d'intervention de 3 mois nous a été annoncé. Suite à cela, **une entreprise spécialisée sera mandatée pour réaliser les travaux**. Nous ne pouvons donc actuellement pas vous donner de date de réalisation définitive.



■ Installation d'une API épicerie place de l'église

La zone d'implantation sur la place de l'église a été définie. Ce projet devrait voir le jour en début 2026. Le réaménagement de la place sera pensé dans la continuité. Aucun arbre existant ne sera déplacé ou enlevé, le projet s'intégrera dans l'existant.



photo non contractuelle

■ Restauration des vitraux de l'église par des artisans spécialisés.

Les vitraux de l'église abîmés par la météo et les actes de vandalisme ont été restaurés et recréés dans le



respect du style original. **Chaque pièce a été minutieusement refaite avec des techniques traditionnelles.**

Les vitraux ont ensuite été protégés par le service technique.

■ Réfection du cimetière et embellissement des lieux

Un sablage des allées du cimetière est prévu au mois de juillet. La création de massifs dans l'agrandissement est prévu courant l'automne.

■ Activités physiques adaptées santé pour tous

La commune vous propose tous les mardis de 9h30 à 10h30 des séances collectives qui se déroulent dans la salle des loisirs. Les inscriptions se font à tout moment tout au long de l'année à l'accueil de la mairie.

Le programme, adapté à chaque niveau et à chaque condition physique, permet à chacun de bouger en toute sécurité. L'objectif est que chaque personne se sente à sa place et puisse prendre du plaisir dans l'effort, sans pression. **Encadrée par un éducateur sportif spécialisé, les séances combinent exercices de renforcement musculaire, jeux d'équilibre et activités ludiques**, le tout dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

■ La semaine bleue

Pour la première fois, la commune organise une semaine bleue du 6 au 12 octobre.

Cet événement national est dédié aux personnes âgées et aux retraités dans le but de valoriser leur place dans la société, de sensibiliser aux enjeux du vieillissement, de promouvoir les initiatives intergénérationnelles.

Des actions et des ateliers vont être proposés sur la commune pendant cette semaine bleue.





UN PROJET DE CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE EST EN COURS...

Il partira du bourg en direction du rond-point des Tuileries.

Ce nouvel aménagement visera à assurer une liaison sécurisée vers Vallet. Des acquisitions foncières pourraient être envisagées par la commune dans le cadre de ce projet. Les travaux seront réalisés par la CCSL au cours du prochain mandat.

COMPTE RENDU RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2025

→ Le compte rendu est consultable sur le site internet de la Commune dans la rubrique La ville/La Mairie ou directement via ce QR code :



Enfance-Jeunesse

1. CTG - Contrat Convention territoriale Globale : approuvé à l'unanimité
2. Renouvellement de la convention de mise à disposition des véhicules de service de la Mairie dans le cadre des manifestations organisées par l'APEL : approuvé à l'unanimité
3. Renouvellement de la convention CAF : approuvé à l'unanimité
4. Participation communale à la restauration scolaire 2025/2026 : approuvé à l'unanimité
5. Tarif famille séjour estival : approuvé à la majorité (2 abstentions)
6. Convention de mise à disposition des agents communaux - OGEC : approuvé à l'unanimité
7. Convention prêt barnum - Comité des fêtes : approuvé à l'unanimité
8. Convention local Junior association : approuvé à l'unanimité

Associations

9. Convention de mise à disposition des véhicules des services municipaux pour les manifestations organisées par la Team RRX : approuvé à l'unanimité

Communauté de Communes

10. Convention financière relative à la répartition de la taxe d'aménagement : approuvé à l'unanimité

Un immense MERCI à l'équipe d'organisation pour cette Fête de la musique encore une fois réussie haut la main ! Ambiance, sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous. **Bravo à vous !**





PREMIÈRE ÉDITION DU CINÉMA EN PLEIN AIR

Samedi 14 juin, l'investissement des enfants du Conseil Municipal depuis le début de l'année scolaire a permis de donner vie au cinéma en plein air, sur l'ancien terrain de foot.

Avant la projection, 4 musiciens et chanteurs amateurs Valletais ont animé le repas servi par le food truck Tandoori Event. Les jeunes de la Junior Association, récemment créée, ont pu profiter de l'événement pour tenir un stand sucré.

Environ 140 personnes étaient au rendez-vous pour visionner le film " Le dernier Jaguar " qui a commencé un peu avant 22h30.



DES CHANGEMENTS POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS ANIMAUX

Depuis 2015, des animaux sont présents sur la promenade Dany Laurent grâce à la mise à disposition généreuse de Madame Laurent et d'autres personnes.

Dans un souci de meilleure gestion, notamment pour prévenir la consanguinité et garantir le bien-être animal, et compte tenu des exigences réglementaires (le personnel communal n'étant pas formé pour cette mission), la commune a décidé de confier la gestion du parc animalier à une société extérieure spécialisée. Cette société interviendra avec ses propres animaux et reprendra également le cheptel existant.

Cela permettra l'accueil de nouveaux animaux tels que des chèvres, des ânes, des poneys, des vaches et une rotation régulière afin d'enrichir l'expérience pour les visiteurs tout en assurant le bien-être des animaux.

Des panneaux éducatifs et informatifs seront installés sur place, incluant notamment le numéro d'urgence à contacter en cas de besoin.

LES AGENTS MUNICIPAUX INFOS

Romain CHÉREAU, agent de la collectivité, quitte prochainement la commune pour relever un nouveau défi professionnel au sein de la commune de Divatte sur Loire.

Les élus ainsi que l'ensemble des agents tiennent à le remercier sincèrement pour son engagement, son professionnalisme et la qualité de son travail tout au long de ces années passées au service de La Remaudière.

Nous lui souhaitons plein succès et épanouissement dans cette nouvelle aventure !

Rem'days

SECOND SEMESTRE

2025



Août

- le 30, Soirée moules frites par le bar entr'amis
(voir page 13)



Octobre

- le 12, randonnée des châtaignes organisée par les chemins de traverse
- le 18, Concours de belote organisé par le club de l'amitié
- le 19, Trail RRX organisé par le team RRX
- le 31, Soirée Halloween organisée par le comité des fêtes

Save
The
Date



Novembre

- le 11, Commémoration guerre 14/18
- le 15, Repas des aînés organisé par la municipalité
- le 22, Soirée mogettes jambonneau organisée par le bar entr'amis

LE REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

Dans le cadre de sa politique de solidarité et de prévention, **la commune a mis en place un registre des personnes fragiles et isolées.**

Ce dispositif vise à recenser les habitants qui peuvent être particulièrement vulnérables en cas de situation d'urgence, comme une canicule, un épisode de grand froid, ou toute autre crise sanitaire ou environnementale.



À qui s'adresse ce registre ?

Le registre concerne les personnes âgées, isolées, en situation de handicap, ou souffrant de maladies chroniques, qui pourraient avoir besoin d'une assistance particulière en cas de danger.

Quels sont les objectifs ?

- Assurer un suivi personnalisé des personnes inscrites.
- Faciliter l'intervention rapide des services municipaux et des secours en cas de besoin.
- Proposer un soutien adapté, notamment lors des alertes météorologiques ou autres situations exceptionnelles.

Comment s'inscrire ?

L'inscription est volontaire et confidentielle. Les personnes concernées, ou leurs proches, peuvent contacter le service social de la mairie pour remplir un formulaire d'inscription ou le télécharger directement sur le site de la commune (voir QR code ci-dessous). Toutes les informations recueillies sont strictement protégées et utilisées uniquement pour les besoins de la sécurité et du bien-être des inscrits.

Un engagement de la commune :

La commune s'engage à veiller à la sécurité et au confort de tous ses habitants, en particulier les plus fragiles. Ce registre est un outil essentiel pour anticiper les risques et apporter une aide rapide et adaptée.

Pour toute information complémentaire ou pour vous inscrire, nous vous invitons à contacter le service social de la mairie au 02 40 33 72 30 ou à consulter la section « famille-solidarité » du site ou directement via ce QR code :



**INSCRIPTION SUR LE REGISTRE
PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE**

PERSONNE À INSCRIRE

Nom : Prénom :
 Date de Naissance : / / Téléphone portable :
 Téléphone fixe : 44430 La Remaudière
 Adresse : @
 Adresse mail :
☐ J'ai 65 ans ou plus
☐ J'ai 60 ans ou plus et suis reconnu(e) inapte au travail
☐ Je suis reconnu(e) Adulte Handicapé
☐ J'ai une obligation de branchement électrique pour raison médicale
 Si oui laquelle :
☐ Bénéficiez-vous d'un service à domicile ? ☐ OUI ☐ NON
 Si oui, quel service ? (infirmière, portage de repas, aide-ménagère, assistante de vie...)
☐ Nom de la personne (ou entreprise) qui se rend chez vous :
☐ N° de téléphone de la personne (ou entreprise) qui se rend chez vous :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom : Prénom : Lien de parenté :
 Téléphone fixe : Téléphone portable :
 Adresse :

SI LA DEMANDE EST FAITE PAR UN REPRÉSENTANT LÉgal (Tuteur)

Nom : Prénom : Qualité :
 Téléphone fixe : Téléphone portable :
 Adresse :
 Signature :
 Date :

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée
vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

TEINTÉ RELIÉ à L'ÉCOLE ST MICHEL

Un projet qui tisse des liens autour du livre

Le projet " Teinté Relié ", mené dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, a rassemblé des élèves de sept écoles élémentaires de communes voisines autour d'une démarche artistique et pédagogique originale. Sous la conduite de l'artiste Amélie Doussot, les élèves ont collaboré à la création d'un livre-objet collectif, mêlant découverte, expérimentation et expression artistique.

LES ÉCOLES PARTICIPANTES

Sept classes, chacune représentant une commune (La Boissière du Doré, La Chapelle-Heulin, La Regrippière, La Remaudière, Le Pallet, Mouzillon et Vallet), se sont engagées dans ce projet. À La Remaudière, la classe de CE2-CM1 a pris part à deux ateliers animés par l'artiste.

Premier atelier : découverte du livre-objet et du papier

Lors d'une première séance à la bibliothèque de La Remaudière, les élèves ont découvert l'univers du livre-objet grâce à une exposition mobile. Amélie Doussot leur a présenté différentes formes de livres et expliqué le principe de la reliure, ainsi que les techniques d'assemblage des pages. Les enfants ont également exploré la diversité des papiers, en touchant et observant leurs textures et aspects variés. Les élèves ont pu ensuite découvrir le livre-objet fabriqué lors des ateliers précédents dans les différentes écoles.

Deuxième atelier : création d'une tapisserie végétale

Lors du second atelier, qui s'est déroulé à l'école, la classe a travaillé sur la réalisation d'une fresque collective en papier teinté et recyclé. Après avoir observé des modèles de tapis-



series et de fresques, les élèves ont préparé la colle et choisi des formes et des couleurs inspirées de paysages vus du ciel (routes, rivières, forêts...).

Chacun a découpé et assemblé des morceaux de papier pour composer une partie de la tapisserie, contribuant ainsi à une fresque collective.

UN PROJET FÉDÉRATEUR ET CRÉATIF

" Teinté Relié " a permis aux élèves de s'approprier le livre sous une forme nouvelle, en mêlant techniques traditionnelles (reliure, fabrication du papier) et créativité contemporaine. Ce projet a favorisé l'échange, la coopération et l'expression artistique.

Une exposition finale : les réalisations des élèves, ainsi que les livres-objets créés par Amélie Doussot, seront exposés à la médiathèque de Vallet du 4 juin au 5 juillet 2025, témoignage du travail et de l'engagement des enfants autour de ce projet original.



Teinté Relié

Amélie Doussot



Exposition du 4 juin au 5 juillet 2025
Médiathèque de Vallet



<< LE SAVOIR ROULER À VÉLO : DEVENIR AUTONOME DÈS L'ÉCOLE PRIMAIRE >>

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) est un programme national qui permet aux enfants de 6 à 11 ans d'acquérir les compétences indispensables pour circuler à vélo de façon autonome et sécurisée avant l'entrée au collège.

Ce programme encourage l'autonomie, la pratique d'une activité physique régulière, la sensibilisation à la sécurité routière et la découverte de modes de déplacement écologiques et économiques.

Une action locale en partenariat : depuis le mois d'avril, en collaboration avec

l'animation sportive départementale et le club Vélo Sport Valletais, les enfants de CE2, CM1 et CM2 ont pu suivre plusieurs temps de formations, théories et pratiques, au Savoir Rouler à Vélo.

Le SRAV en 3 blocs : pour obtenir leur attestation, les enfants doivent valider l'un après l'autre 3 blocs, 1 par année scolaire à partir du CE2 (pour cette 1^{ère} année, les CM1 en ont validé 2 et les CM2 ont validé les 3)

Savoir pédaler : apprendre à maîtriser son vélo : pédaler, tourner...

Savoir circuler : se déplacer à vélo en milieu sécurisé (stade de foot) et reconnaître les panneaux de signalisation

Savoir rouler : se déplacer à vélo en conditions réelles, sur la route.

Ce dispositif a été financé par l'État à 50 % grâce à une subvention "génération vélo", à 25 % par l'APEL et à 25% par la municipalité, permettant ainsi la mise en place d'une formation de qualité pour tous les élèves concernés.



ACTUALITÉS

NEWS / PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, LE PLU.i :

Le 21 mai, les élus communautaires ont voté à l'unanimité en faveur de l'arrêt du projet PLU.i

Toutes les pièces seront mises à disposition de la population durant la période de **l'enquête publique du 8 septembre au 15 octobre.**

Ce sera l'une des dernières grandes étapes avant la délibération finale du PLUI en Conseil Communautaire en début d'année 2026.

Plus d'informations vous seront communiquées dans le bulletin de septembre.



Comment conserver ses papiers ?

Entre les factures, les contrats de travail, les bulletins de salaire et les déclarations fiscales, difficile de savoir quand conserver ou jeter ses documents. Pourtant, respecter les durées de conservation légales et pratiques permet de protéger ses droits et de prévenir les risques juridiques en cas de litiges. Voici les bons réflexes à adopter pour la conservation de vos documents.

Si l'**original** du document est sous format **papier** et vous a été transmis **par courrier ou remis en main propre**, il est conseillé de le **conserver sous forme papier** (ex : quittance de loyer, contrat d'assurance, diplôme). En effet, si vous numérisez (scan, photo) ou photocopiez un document original papier, la version électronique/photocopiée a **valeur uniquement de copie**.

Or, même si une copie fiable peut servir de preuve, **l'administration peut toujours exiger** la présentation **du document original**. La durée de conservation varie selon le type de document.

Si l'**original du document est numérique** et vous a été transmis **par courrier électronique ou mis à disposition sur un site internet**, il est conseillé de le conserver **sous format numérique** (ex : relevé de compte bancaire, facture d'énergie ou d'accès à internet, avis d'imposition). En effet, si vous **imprimez ce document**, la **version papier a valeur uniquement de copie**. La durée de conservation d'un document électronique est identique à celle d'un document papier. Elle varie selon le type de document.

Vous pouvez utiliser un simulateur pour savoir combien de temps vous devez conserver un document : www.service-public.fr/simulateur/calcul/ConserverSesPapiers

À SAVOIR

Un écrit électronique a la même valeur juridique qu'un écrit papier si la personne signataire est **identifiée** et si le document est établi et conservé de manière à **ne pas être détérioré**.

En pratique, la signature électronique permet d'identifier la personne signataire de l'acte.

Durée de conservation des principaux documents

Permanente :

Carnet de vaccination, carnet de santé, examens médicaux (ex : radiographie), bulletin de paiement pension de retraite (les bulletins de salaire sont à conserver jusqu'à la liquidation de la retraite), acte de vente (ou titre de propriété), jugement (divorce, adoption), contrat de mariage, livret de famille...

Durée de 5 ans :

Déclaration d'accident de travail auprès de la CPAM, factures (gaz, électricité, eau), avis de versement d'allocations familiales, relevés de compte et talons de chèques...

Durée de 3 ans

Solde de tout compte, justificatif de versement d'allocations chômage...

Durée 2 ans

Preuve de restitution de matériel (box), attestation d'entretien annuel de chaudière, contrat de crédit immobilier et de crédit à la consommation (à partir de la dernière échéance), contrat d'assurance...

Retrouvez toutes les informations nécessaires à la conservation des documents sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19134



Soirée Moules Frites

↓ SAMEDI 30 AOÛT ↓
AU BAR DE LA REMAUDIÈRE



15 € / ADULTE
10 € / ENFANT
(jusqu'à 10 ans)

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION BAR ENTR'AMIS

RRX 2025

Pour la 6^e édition du TRAIL RRX qui se déroulera le 19 octobre sur la commune, nous sommes toujours à la recherche d'un ou plusieurs musiciens amateurs pour accompagner le passage des coureurs et jouer de son instrument dans un lieu atypique (lieu gardé secret 🤫).



DEVIENS BÉNÉVOLE

ENVIE DE REJOINDRE L'AVENTURE RRX ?

Nous avons besoin de bénévoles sur plusieurs missions :



- Signaleurs sur le parcours
- Préparation des lots
- Orientation du public
- Gestion des consignes
- ... et bien plus encore

Scan le QR code pour t'inscrire et faire partie de l'équipe !



Nous souhaitons toujours étoffer notre équipe de bénévoles pour l'évènement, donc si vous voulez nous rejoindre ou continuer l'aventure avec nous, inscrivez-vous via le sondage en scannant le QR code ci-contre.



SORTIR ET BOUGER

À voir : le belvédère de la Pierre Percée, votre nouvelle halte (cyclo)touristique en Sèvre & Loire

Un nouveau belvédère a trouvé son port d'attache, le long de la levée de la Divatte sur le site de la Pierre Percée, à Divatte-sur-Loire.

Véritable balcon sur la Loire, ce lieu touristique est une halte à vélo accueillante positionnée sur le parcours de la fameuse Loire à Vélo. Bien connu de tous les amateurs de vélo, cet itinéraire relie la Bourgogne-Franche-Comté à l'océan Atlantique.

Récemment labellisé aire d'arrêt principale de la Loire à Vélo, le belvédère de la Pierre Percée répond aux attentes des cyclotouristes pour leur offrir les équipements nécessaires pour mettre pied à terre et faire escale durant leur voyage dans un lieu ouvert sur la nature sauvage du fleuve.



Par-delà les cyclotouristes, le belvédère de la Pierre Percée est une invitation faite à toutes et tous, riverains, promeneurs de la région ou touristes, de s'arrêter un instant pour prendre de la hauteur et contempler la Loire grâce à une vue panoramique.

De par son aménagement propice, ce nouveau lieu emblématique des bords de Loire pourra également accueillir à l'avenir des animations (visites guidées, animation économique, culturelle, touristique).

Initié par la Communauté de communes Sèvre & Loire et Divatte-sur-Loire, ce projet d'aménagement global du site de la Pierre Percée a été réalisé fin 2024 puis inauguré à la mi-juin 2025 en présence des riverains et des partenaires institutionnels.

À faire : un nouveau parcours d'orientation permanent à La Regrippière !

Après les parcours d'orientation à Saint-Julien-de-Concelles et au Pallet, le territoire de Sèvre & Loire s'enrichit d'un nouveau parcours sur la commune de La Regrippière. Inauguré début juin, ce troisième parcours permanent encourage à découvrir La Regrippière et plus particulièrement le site de la Fleurancellerie à travers deux options ludiques : une randonnée de 4 km ou une chasse aux balises.

À la fois gratuite et de plein air, l'activité de la course d'orientation est une manière ludique de partir explorer des lieux de son territoire. Qu'elle soit pratiquée seul, entre amis ou en famille, chacun peut se lancer à son allure, à pied ou en courant, dans un parcours d'orientation.

L'objectif reste le même : trouver des balises à l'aide d'une carte et la poinçonner à chaque balise découverte !

Les cartes de jeux sont disponibles et à télécharger cc-sevreloire.fr/sortir-bouger/culture-sport-loisir/parcours-dorientation/



FESTIVITÉS

À vos agendas : 2 événements majeurs vous attendent pour la fin de l'été

Vendredi 29 août : 4^e édition de la soirée Festi'Sèvre !

Dans un esprit festif et guinguette, Festi'Sèvre s'installe pour la 4^e année sur les bords de la Sèvre Nantaise, à Port Domino au Pallet, pour vous faire vivre une (dernière) belle soirée d'été avant la rentrée de septembre.

Profitez-en pour venir écouter des concerts, jouer à des jeux, manger un morceau et partager des moments de convivialité le tout dans un cadre bucolique : c'est toute la promesse de Festi'Sèvre !

Avec la Sèvre Nantaise en toile de fond, le concert se déroulera de nouveau sur l'eau depuis le toit de la cabane de la Toue Scène. Un décor magique qui se révèle à la tombée de la nuit. Au programme, la musique pop-rock d'AutoReverse et les notes musicales de The B-Sides mettront l'ambiance.

Depuis 2022, l'événement, organisé par la Communauté de communes Sèvre & Loire et ses partenaires, a su devenir un rendez-vous incontournable sur un site remarquable sur le territoire de Sèvre & Loire.

**Rendez-vous, en famille ou entre amis,
le vendredi 29 août au Pallet.**

Dimanche 7 septembre, La rentrée du Vignoble à vélo

**Le premier dimanche de septembre,
c'est vélo pour toutes et tous !**

Cette année, le vignoble fait sa rentrée à vélo en toute simplicité et s'élancera du plan d'eau du Chêne à Saint-Julien-de-Concelles avec une boucle favorisant les perspectives des bords de Loire, avec un passage au belvédère de la Pierre Percée, et de la vallée maraîchère.

Une escale animée attendra les participants du côté de la Guinguette de la Pierre Percée.

Organisée sur la matinée, familles, amis, amateurs ou passionnés de la bicyclette, auront tout le loisir de bénéficier à l'arrivée de leur boucle vélo du site du plan d'eau du Chêne pour piquer-niquer, en autonomie, ou se restaurer auprès de foodtrucks.

**Rendez-vous le dimanche 7
septembre au plan d'eau du Chêne,
à Saint-Julien-de-Concelles,
pour le départ de la boucle.**

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien !

ACTUS, HORAIRES, INFOS,
ÉVÉNEMENTS, PHOTOS,
VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...





la Remaudière
les Racines du Passé
le Vent de l'Avenir

LES ÉLUS DU CME
VOUS INVITENT À PARTICIPER AUX

JEUX SPORTIFS

SAMEDI 30 AOÛT 2025

à 14h au CITY STADE
de LA REMAUDIÈRE

pour vous inscrire :

06 79 44 09 55

enfance-jeunesse@laremaudiere.fr

(4 pers. maximum par équipe)

Les Jeux Olympiques de la Commune : un succès à renouveler !

Fort de l'enthousiasme rencontré lors des Jeux Olympiques de notre commune l'année dernière, le Conseil Municipal des Enfants est heureux d'annoncer une nouvelle édition pour cette année !

Partageons ensemble un moment de sport, de convivialité et de bonne humeur. Que vous soyez petits ou grands, venez nombreux participer à cette journée festive qui célèbre l'esprit d'équipe et la solidarité. Entre adultes ou avec des enfants, venez défier les autres équipes autour d'épreuves ludiques et variées ! (parcours d'aveugle, jeu de rapidité lumineux...)

Âge minimum recommandé : 7 ans.

Tout enfant doit être accompagné d'un adulte

Important : L'inscription est obligatoire afin d'organiser au mieux les épreuves et garantir la sécurité de tous.

